BILAN

ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

SOMMAIRE

1. LES FORMATIONS p.3
1.1. La formation en information-documentation pour les sixièmes p.3
1.2. La formation en information-documentation pour les cinquièmes p.4
1.3. La formation en information-documentation pour les quatrièmes p.5
1.4. La formation en information-documentation pour les troisièmes p.5
1.5. Les publications en lien avec la pédagogie p.6
1.6. Le coenseignement p.7
1.7 Les profils d'apprentissage pour le niveau 6ème p.8
2. L'ACCUEIL ET LA RELATION AVEC LES DIFFÉRENTS USAGERS p.8
2.1. Inciter les élèves du collège à fréquenter le CDI p.8
2.2. Communiquer avec les enseignants p.9
2.3. L'entraide au sein du CDI p.9
3. LA GESTION DU CDI p.9
3.1. L'organisation spatiale du CDI p.9
3.2. Le numérique p.9
3.4. Analyse du fonds documentaire et le prêt de documents p.10
3.5. Le portail documentaire e-sidoc p.10
4. LE PARTENARIAT VIE SCOLAIRE -CDI p.10
Annexe 1 : La formation pour le niveau 6ème p.12
Annexe 2 : La formation pour le niveau 5ème p.13
Annexe 3 : La formation pour le niveau 4ème p.14
Annexe 4 : La formation pour le niveau 3ème p.15
Annexe 5 : Folios - La formation en information-documentation p.16
Annexe 6 : EPI L'info sous toutes ses formes p.17
Annexe 7 : Programmation - vie de classe p.18
Annexe 8 : Je deviens un aide-documentaliste en herbe p.19
Annexe 9 : Analyse du fonds documentaire p.20
Annexe 10 : Statistiques concernant l'accueil au CDI p.23

Comme chaque année, le bilan permet de garder une trace des actions menées auprès des élèves ainsi que les animations au sein du CDI et de l'établissement. Deux choix de lecture sont possibles : une lecture synthétique uniquement via les annexes et/ou une lecture plus détaillée via le dossier. Pour rappel, la politique documentaire s'articule autour de deux grands axes : la formation des élèves et la gestion d'un centre de ressources. Le projet documentaire, voté par le CA le 23 juin 2014, doit être modifié en tenant compte des axes du projet de l'académie. Une première version a été déposée auprès de la direction en juin 2018.

1. LES FORMATIONS

1.1. La formation en information-documentation pour les sixièmes

Tout au long de l'année, chaque élève de sixième bénéficie d'une formation de 10h en information-documentation afin d'acquérir une autonomie dans sa démarche de recherche et dans l'utilisation d'un centre de ressources (annexe 1). La formation a débuté à partir du vendredi 22 septembre selon les modalités suivantes : cours dans le CDI ou dans une salle de classe en fonction des besoins pédagogiques, heures volantes (remplacement des professeurs absents), dédoublement de classe demandé par un collègue d'une autre discipline. Dans le cadre des heures volantes, le principale adjoint signale les absences prévisibles de professeurs (stage, sortie scolaire etc.) permettant ainsi de remplacer un cours de discipline par la formation en information-documentation. Chaque année, les élèves prennent rapidement l'habitude de ce remplacement par la formation. Il n'y a aucun retour négatif de la part des parents d'élèves.

Depuis 3 ans, la pédagogie en classe inversée a été mise en place afin de permettre aux élèves de préparer en amont certains cours et d'être plus actifs en classe. Ce choix pédagogique nécessite que chaque élève ait accès à Internet chez soi. Après sondage auprès des élèves de 6ème, tous les élèves ont accès à Internet (via ordinateur, tablette ou téléphone). Il n'y a donc pas de problème technique particulier pour travailler via Internet.

BILAN DU DEVOIR COMMUN

Au mois de mai, tous les sixièmes ont eu une évaluation sommative (1 heure) concernant les séquences 1,2,3 dans le cadre d'un devoir commun :

- 40,5 % des élèves ont acquis de solides compétences pour le niveau 6ème (note sur 40 comprise entre 25 et 40).
- 30,5 % ont besoin de consolider certaines compétences (note sur 40 comprise entre 20 et 25).
- Pour 29 % d'élèves (note inférieure à 20), les difficultés pour acquérir les compétences relèvent de différents facteurs : apprentissage des leçons, absence aux cours, compréhension des consignes…

Des ateliers de révision étaient proposés pour préparer le devoir commun mais très peu d'élèves sont venus s'inscrire.

Les évaluations effectuées durant la formation ont été intégrées dans l'EMI (note bonus en Histoire-géographie). Compte-tenu des très bons résultats au devoir commun pour la majorité des élèves (71 % ont au dessus de la moyenne), l'évaluation sommative est intégrée dans la moyenne du 3ème trimestre en Histoire-géographie.

Un bilan des compétences a été communiqué aux parents au mois de juin (annexe 5). Ce bilan devait être déposé sur le folios de chaque élève mais des difficultés techniques (mot de passe, activation des sessions pour les élèves etc.) ont retardé la mise en œuvre pour garder une trace numérique.

1.2. La formation en information-documentation pour les cinquièmes

Dans le cadre de la mise en place de la réforme, pour la deuxième année, tous les élèves de cinquième ont travaillé du mois d'octobre au mois de mars sur l'EPI *L'info sous toutes ses formes* (annexe 6). Certains questionnaires ont été réajustés en tenant compte de difficultés recontrées par des élèves l'année précédente (consigne, vocabulaire etc.). Chaque élève de cinquième bénéficie d'une formation en information-documentation de 10h afin d'acquérir une stratégie de recherche et une autonomie dans l'organisation de son travail personnel (annexe 2). Les cours ont eu lieu au CDI, dans la salle de classe d'histoire-géographie en fonction des besoins pédagogiques. La formation s'est déroulée uniquement sur les heures d'histoire-géographie en classe entière.

Bien qu'il s'agisse d'un nouveau dispositif d'enseignement dans le cadre de la réforme, le constat reste relativement identique concernant les difficultés rencontrées pour les élèves :

✔ la lecture : nécessité de passer par l'acte de lecture quelque soit le support (papier, numérique).

✔ le travail de groupe : apprendre à gérer les différentes tensions au sein du groupe de travail, s'organiser à plusieurs pour se répartir les tâches. C'est un apprentissage difficile pour les élèves cependant certains se sont aperçus qu'ils pouvaient travailler avec des camarades qui ne faisaient pas partis de leur cercle d'amis.

✔ le travail personnel : la réalisation des différentes productions demande du travail personnel sur une longue période. Les élèves doivent apprendre à planifier leur travail, trouver des créneaux horaires pour venir au CDI, organiser les différentes tâches. Pour le niveau 5ème, cet apprentissage est difficile pour une majorité d'élèves. Les enseignants doivent donc être très présents dans l'accompagnement de certains groupes d'élèves. Pour les élèves avec un bon niveau scolaire, ce fut l'occasion pour eux d'avancer à leur rythme et de proposer un travail d'excellente qualité.

✔ l'expression orale : dans le cadre de l'interview, les élèves ont découvert l'importance de maîtriser son sujet pour réaliser une prestation de qualité. Certains élèves ont su se saisir de ce mode de commuication pour se surpasser.

BILAN DU DEVOIR COMMUN

Au mois de mars, tous les cinquièmes ont eu une évaluation sommative (1 heure) concernant les séquences 1,2,3,4 dans le cadre d'un devoir commun :

■ 50% des élèves ont acquis les compétences pour le niveau 5ème (note sur 40 comprise entre 20 et 40).

■ 11% ont besoin de consolider certaines compétences (note sur 40 comprise entre 18 et 20)..

■ Pour 24 % d'élèves, les difficultés pour acquérir les compétences relèvent de différents facteurs : apprentissage des leçons, compréhension des consignes…

■ 15 % ont en dessous de 10 sur 40 lors de l'évaluation s'expliquant en partie par des difficultés importantes concernant la mémorisation. Ils n'ont pas essayé de répondre aux questions malgré la valorisation (point bonus quand l'élève essaye de répondre à toutes les questions) proposée lors du devoir commun.

Les évaluations effectuées durant la formation ont été intégrées dans l'EMI. L'évaluation sommative est intégrée dans la moyenne du 3ème trimestre en Histoire-géographie.

DÉMARCHE DE REMÉDIATION : Une remédiation a été proposée aux élèves ayant une note inférieure à 20 sur 40. Les familles devaient accepter ou refuser cette proposition. Pendant cette heure de rémédiation, les élèves ont travaillé sur la lecture de consigne, le repérage des indices donnés dans le contrôle. Des précisions ont été données concernant le contenu du cours. Quelque

soit la note de départ, tous les élèves présents à la remédiation ont eu leur note modifiée pour atteindre la moyenne de 20/40.

1.3. La formation en information-documentation pour les quatrièmes

Au troisième trimestre (d'avril à juin), à partir du constat effectué lors du dossier documentaire de SVT en 3ème concernant les difficultés de méthode et d'organisation des élèves, les élèves de 4ème ont découvert les étapes pour réaliser un dossier documentaire de SVT en lien avec le programme de 4ème. L'objectif principal de la formation (annexe 3) est ainsi d'aborder avec les élèves tous les outils (stratégie de recherche, problématique, prise de notes, planning, autoévaluation..) qu'ils utiliseront l'année prochaine afin que l'année de 3ème soit davantage une phase de réinvestissement. Partant du constat avec l'enseignant de SVT de la difficulté pour les élèves de maintenir des échéances durant cette période ponctuée de jours fériées et de sorties scolaires, nous avons décidé la mise en place du *plan de travail* (inspiré des travaux en autonomie à l'école primaire). Un dossier concernant les outils de recherche a été conçu avec des points de cours, des exercices et de l'aide en ligne. L'objectif est ainsi de permettre aux élèves d'apprendre en autonomie et de gérer leur d'apprentissage. Un temps de mise en commun a permis de réajuster les connaissances et d'effectuer une synthèse.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

A travers ce mini-dossier, il est important que les élèves réfléchissent, raisonnent, comprennent, formulent des hypothèses, mettent en relation ce qu'ils apprennent en cours de SVT avec la problématique de départ tout en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles. Il est important que les élèves soient actifs cognitivement.

Cette formation s'appuie sur deux objectifs : conceptuel (remobilisation des connaissances antérieures avec élaboration des idées) et social (participation aux discussions en classe, argumentation et débat sur des idées scientifiques, travail en collaboration).

1.4. La formation en information-documentation pour les troisièmes

Dans le cadre de la mise en place de la réforme, le dossier documentaire de SVT s'est réajusté en tant qu'EPI se basant sur la pédagogie de projet comme les années précédentes. Au deuxième trimestre (de janvier à fin avril), les élèves de troisième ont travaillé sur le thème de la *responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement* pour réaliser un dossier documentaire en SVT (annexe 4). Les sujets ont été réajustés pour tenir compte des changements de programme. Pour chaque sujet, 2 à 2 constats ont été élaborés pour permettre aux élèves d'avoir une meilleure approche du sujet et de bénéficier d'indices pour débuter la réflexion scientifique et la recherche.

L'élaboration des cours s'est appuyée sur la nécessité de préparer les élèves à un travail autonome type TPE/PPCP comme au lycée. Ils ont donc appris à gérer leur travail, à se répartir les tâches. Cet apprentissage est difficile pour la majorité d'entre-eux mais ils ont su s'accrocher car ce travail rend concret leur rentrée prochaine au lycée. Au fur et à mesure, ils ont appris à venir travailler au CDI en groupe, à prendre des initiatives, à effectuer une recherche documentaire complexe. Comme l'année précédente, l'accent a été mis sur les méthodes de travail à travers l'autoévaluation et des exemples d'organisation tout en laissant la possibilité à chaque élève de tester sa propre

méthodologie en utilisant notamment les outils de communication numérique (compte facebook, sms, agenda partagé…). Des élèves ont présenté le dossier documentaire à leur oral de DNB.

Des fiches sont désormais en libre service au CDI pour accompagner les élèves lors de leurs différents travaux (Fiches : *la sélection de documents*, *la bibliographie*, *la prise de notes*). Les élèves peuvent aussi les télécharger sur *INFODOC Store*

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE : LA PÉDAGOGIE DE PROJET

La pédagogie de projet se caractérise par un but difficile à atteindre, étalé dans le temps nécessitant d'être planifié, organisé et régulé. Pour les élèves, il est nécessaire de recherche et des mobiliser des connaissances et des méthodes (cf formation 4ème). L'élaboration du dossier est la production visible de cette pédagogie.

Les enseignants, professeur de SVT et professeur documentaliste, ont à l'esprit que les difficultés sont nombreuses pour leurs élèves : apprendre ensemble, s'organiser, gérer le temps, proposer des temps communs et individuels, communiquer au sein du groupe, utiliser un environnment numérique. Cependant, pour leur permettre de progresser, de nombreuses remédiations sont insataurées (travaux intermédiaires, RDV individuel, indices etc.).

RAPPEL : De nombreuses études scientifiques et l'expérience professionnelle montrent que ; même si durant le projet les étudiants, les élèves se confrontent à des difficultés ; leur perception à postériori est très positive. C'est une expérience sur laquelle ils s'appuient dans leur parcours ultérieurement.

1.5. Les publications en lien avec la pédagogie

Deux sites professionnels permettent la publication d'information et de documents en lien avec l'information-documentation et la pédagogie. Ils sont un outil de travail et de communication auprès des élèves, des parents d'élèves et des collègues professeurs-documentalistes.

■ ***Infodoc Store*** : Etant la rédactrice et la gestionnaire du site, l'abonnement et le nom de domaine sont financés par moi-même. Pour les élèves, cet espace de travail permet d'accéder aux documents distribués lors des cours en information-documentation, avec une autre discipline ou les fiches d'aide en accès libre au CDI. C'est aussi un espace de découverte de l'actualité du CDI, des projets ou des expositions temporaires. Pour les professeurs-documentalistes, des documents liés à notre pratique professionnelle concernent la gestion d'un CDI, la formation avec des séquences pédagogiques à télécharger.

http://vivianedupart-infodoc.fr

■ ***Kaléidée :*** documents et informations sur la pédagogie et la recherche-action. Dans le cadre de la validation du master ProDoc en 2014/2015, le mémoire professionnel *Les collégiens et la lecture : le défi de l'attention secondaire à l'ère du numérique* est téléchargeable sur le site. De plus, *Les pistes pour organiser la progression d'apprentissage en information-documentation* en lien avec la réforme est aussi disponible.

http://vivianedupart.fr

1.6. Le coenseignement

Depuis l'année 2014/2015, le coenseignement dans le cadre de différents projets se développe de plus en plus où chaque enseignant enseigne aux élèves les compétences propres à sa discipline tout en les articulant avec des compétences transdisciplinaires et interdisciplinaires. L'espace du CDI permet aussi le décloisonnement (certains enseignants proposent des travaux en autonomie pour des élèves au CDI). Outre la formation en information-documentation, les demandes ponctuelles de courts projets se sont multipliées. Comme l'année précédente, les élèves de FLS ont bénéficié d'une formation de 2 heures sur la découverte du CDI adaptée à leur niveau de langue.

Dans le cadre de l'évolution des pratiques pédagogiques, un travail est effectué avec l'équipe d'histoire-géographie pour définir une cohérence concernant le vocabulaire commun, la méthodologie de travail, la planification des projets. Tous les élèves de 6ème ont bénéficié de 4 heures de cours sur les *Sources de l'historien* durant le mois de septembre.

BILAN DU DEVOIR COMMUN

Dans le cadre du travail sur les *Sources de l'historien,* en accord avec les parents, une semaine de révisions a été mise en place pour réussir le devoir commun (vendredi 20 octobre). Voici quelques chiffres...

- 43 % des 6èmes ont assisté au moins 1 fois à un atelier de révisions
- 57 % ne sont pas venus (refus des parents, l'élève n'a pas montré le courrier, l'élève absent à l'atelier)
- 80 % des élèves ayant assisté (au moins une fois) à l'atelier ont eu plus de la moyenne au devoir commun.
- 47 % des élèves n'ayant pas assisté aux ateliers ont eu plus de la moyenne au devoir commun.
- 53 % des élèves n'ayant pas assisté aux ateliers n'ont pas eu la moyenne au devoir commun.

Un programme concernant les heures de vie de classe, l'atelier méthodologie, la mise en place d'un vocabulaire commun entre les disciplines est élaboré et communiqué à la direction en septembre 2017 (annexe 7).

Constats :

- des difficultés pour l'élève à réinvestir et à transférer les connaissances et les compétences acquises
- des problèmes liés à l'organisation du travail personnel, à la compréhension des consignes et à l'apprentissage des leçons
- des difficultés à investir le métier d'élève

Objectifs :

- permettre à chaque élève de développer ses compétences pour apprendre efficacement
- développer la confiance en soi et mieux se connaître pour élaborer sa stratégie d'apprentissage
- développer un parcours commun pour l'heure de vie de classe

Coordonnateurs : Mme Dupart, professeure-documentaliste / Mme Guérillon, professeure d'Histoire/Géographie / Mme Lailheugue, professeure d'Histoire/Géographie

Outils pédagogiques :

- porte-vues *Devenir un champion de la méthodologie*
- affichage commun dans les salles de classe et le CDI
- classeur *Suivi de cohorte 6ème* disponible en salle des professeurs
- classeur *Méthodologie dans le cadre des heure de vie de classe* disponible au CDI

1.7. Les profils d'apprentissage

Dans le cadre du travail collaboratif sur la cohérence pédagogique, tous les élèves ont bénéficié d'un test pour identifier leur profil d'apprentissage avec un cours en heure de vie de classe sur les astuces d'apprentissage. Il est intéressant de noter que selon les profils :

- 60 élèves sont visuels
- 27 élèves sont auditifs
- 26 élèves sont kinesthésiques

Ce dispositif sera reconduit l'année prochaine dès la rentrée des élèves de 6ème.

2. L'ACCUEIL ET LA RELATION AVEC LES DIFFÉRENTS USAGERS

2.1. Inciter les élèves du collège à fréquenter le CDI

L'architecture du CDI est propice au travail et à l'échange. En effet, cet espace est spacieux, lumineux et correctement agencé. La place centrale du CDI et l'espace d'accueil vitré incitent les usagers de l'établissement à venir spontanément au CDI. Il est devenu aussi un lieu de travail pour les enseignants. Ils utilisent souvent la petite salle vitrée pour préparer un projet, un cours. La petite salle attenante permet d'accueillir 6 élèves en autonomie lorsque le CDI est réservé. Elle est aussi utilisée dans le cadre d'expositions temporaires, d'écoute de CD.

Les demi-pensionnaires ont la possibilité de passer au CDI pour réserver leur place sur le temps du midi. Un cahier est à leur disposition (20 réservations possibles). Ce système simple d'utilisation permet aux élèves de s'organiser pour leur temps du midi. Il reste 6 places supplémentaires pour les retardataires. Il y a en moyenne 20 élèves au CDI de 12h50 à 13h20. Ils viennent lire et travailler.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, le CDI est ouvert le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h25. Une dizaine d'élèves viennent régulièrement. En outre, les enseignants encadrant l'aide aux devoirs ont pris l'habitude d'envoyer des élèves au CDI pour utiliser les différentes ressources documentaires et l'accès aux ordinateurs. La formation en information-documentation a permis aussi de sensibiliser les élèves à la nécessité de venir travailler au CDI sur leur temps personnel.

Des statistiques sont effectués sur l'accueil des élèves au CDI (annexe 10).

Les contextes d'utilisation du CDI	Les différentes activités des élèves au CDI
■ information-documentation pour le niveau 6ème ■ information-documentation pour le niveau 5ème ■ information-documentation pour le niveau 4ème ■ information-documentation pour le niveau 3ème ■ cours avec des enseignants ■ animations culturelles, expositions ■ décloisonnement ■ forum des métiers ■ lieu de travail pour les enseignants ■ accueil des élèves pendant la permanence ■ temps du midi ■ accompagnement éducatif	■ les devoirs scolaires ■ les recherches ■ lecture et/ou emprunt ■ visionnage d'un DVD ■ atelier ■ aide auprès du professeur documentaliste ■ cours ■ travail avec l'outil informatique ■ demande d'aide méthodologique ■ rattrapage de contrôle

2.2. Communiquer avec les enseignants

Les enseignants empruntent régulièrement des documents. Des enseignants présentent régulièrement aux classes des ouvrages du CDI illustrant des points du cours. Une sélection de documents du CDI est aussi disponible en salle des professeurs. Cette démarche est d'ailleurs très appréciée par les collègues. La communication des informations culturelles s'effectue par voie d'affichage au CDI et en salle des professeurs.

2.3. L'entraide au sein du CDI

Pour permette un accueil de qualité au sein du CDI et partager les tâches de gestion, les élèves du collège ont la possibilité de devenir aide-documentaliste (annexe 8). Une dizaine d'élèves se sont engagés. Ils ont préparé la mise en valeur des albums de jeunesse lors de la venue des CM2. Cette année, des aides-documentalistes chevronnés ont proposer des animations à destination des collégiens notamment pour le festival *Des Images dans la Marmite.*

Pour faciliter la gestion quotidienne du CDI et permettre un accueil serein des usagers, un contrat CUI a été affecté au CDI (recrutement effectué par moi-même). Ses missions sont principalement axées sur la gestion (catalogage des spécimens et des nouveaux documents, rangement régulier du fonds documentaire, inventaire au mois de juin, gestion de la remise des manuels scolaires selon les nouvelles directives de la Direction) et répondre aux besoins ponctuels des élèves (problème d'impression, besoin d'un manuel scolaire etc.). Le contrat s'est achevé au mois d'août 2018.

3. LA GESTION DU CDI

3.1. L'organisation spatiale du CDI

Comme chaque année, il s'agit d'un rappel concernant les différents espaces disponibles au CDI :
- la salle principale (postes informatiques, fonds documentaire, kiosque des périodiques, kiosque de l'Onisep)
- une petite salle : les tables sont installées de manière à favoriser le travail de groupe
- une réserve : manuels scolaires, matériel informatique, matériel pour les panneaux d'exposition
- une salle des archives pour la presse

3.2. Le numérique

Le CDI bénéficie, en théorie, de 8 postes élèves avec écran plat, une imprimante laser noir&blanc (en réseau), 2 postes pour le bureau du professeur-documentaliste avec un scanner et une imprimante laser couleurs (monoposte), un PC portable dédié à la consultation d'e-sidoc en libre accès ainsi qu'un PC pour la consultation de Pronote. Un nouveau vidéoprojecteur est disponible au CDI ainsi qu'un écran de projection mobile (achat décembre 2015). L'usage d'Internet et de l'ordinateur étant réservés à une utilisation pédagogique (compléments de cours, travail demandé par un enseignant…), le nombre de PC est suffisant lors d'un accueil sur un temps de permanence. Cependant les PC vieillissent et commencent à tomber en panne (mise en service 2008). Il devient urgent de renouveller le parc. Il ne reste plus que 6 PC opérationnels.

Ponctuellement, il arrive que des élèves n'aient pas accès à un ordinateur. Dans le cadre des cours et d'une demande trop importante, une classe mobile pourrait ainsi résoudre l'équation de l'offre/la demande. Une réflexion peut aussi être menée concernant l'utilisation des outils nomades (par exemple : smartphone) dans le cadre d'une utilisation pédagogique.

3.3. Analyse du fonds documentaire et le prêt de documents

Le fonds documentaire s'enrichit chaque année avec une sélection variée et actualisée (annexe 9). Pour l'année scolaire 2017/2018, la politique d'acquisition a porté sur la bande dessinée, les ouvrages de niveau CM2/6ème compatibles avec les FLS (exemple : les imagiers), les récits pour faibles lecteurs, les sciences (niveau 3ème/lycée), l'histoire, l'économie, la rentrée en 6ème et au lycée, les albums de jeunesse, la pédagogie. L'achat des BD s'effectue dans une librairie indépendante *Le grand Nulle Part* et l'achat de la majorité des autres documents s'effectue via la société Ludic qui propose un service de qualité.

Pour l'année civile 2018, le budget du CDI est resté le même pour les ouvrages (4000 euros) et les périodiques (1500 euros). Dans le cadre de la réforme de cadre budgétaire et comptable (RCBC) les lignes budgétaires ont fusionné mais la répartition symbolique entre livres et abonnements restent identiques. Le budget pour les ouvrages permet d'offrir aux usagers un fonds documentaire qui se diversifie et qui se renouvelle régulièrement.

Comme chaque année, le Conseil Général offre une subvention de 500 euros pour l'achat de documents numériques. Cette somme est utilisée pour l'achat de DVD pédagogiques, de documentaires avec les droits de diffusion en classe inclus.

Les élèves peuvent emprunter, pour une durée de 15 jours renouvelables, 3 ouvrages et 2 périodiques. Pour simplifier le retour des documents, les élèves peuvent déposer à l'accueil les documents empruntés. La majorité des élèves respectent la date de retour des documents.

En juin, plusieurs mises à jour du logiciel documentaire sont effectuées :

- ✔ version BCDI 2.68 (mise à jour de juin 2018)
- ✔ thésaurus 2014 (24678 descripteurs)

3.4. Le portail documentaire e-sidoc

Afin de permettre une meilleure visibilité du fonds documentaire du CDI et de faciliter l'accès à la recherche dans la base de données, l'abonnement à BCDI /e-sidoc a été effectué. Désormais, le catalogue du CDI est disponible via e-sidoc (http://0762089h.esidoc.fr). Un raccourcis est disponible à partir du site du collège. Il faut créer un raccourcis sur INFODOC Store.

4. LE PARTENARIAT VIE SCOLAIRE/CDI

Lors de l'année 2015-2016, une tension s'est instaurée entre la CPE avec son équipe de Vie scolaire et moi-même. Le partenariat Vie scolaire-CDI pour l'année 2016-2017 a été redéfini au niveau minimum. Durant l'année scolaire, l'équipe des assistants d'éducation gère l'accueil des élèves en permanence et l'inscription des élèves souhaitant venir au CDI dans leur cahier de permanence (ordre de priorité en cas d'affluence). Ils accompagnent le groupe jusqu'à la porte du CDI et attendent la prise en charge par moi-même. La gestion des manuels scolaire est désormais organisée par la Direction et divisée selon l'organisation suivante pour l'année 2017/2018 : le professeur-documentaliste et l'aide documentaliste gèrent la remise des manuels (5 jours de travail cumulé) en juin. L'équipe de vie scolaire gère la distribution des manuels scolaire en septembre. N'étant plus la coordonnatrice, les statistiques ne sont désormais plus effectuées.

Compte-tenu de l'arrêt du contrat CUI, la remise des manuels devra être réajusté en juin 2019.

CONCLUSION

L'année scolaire 2017/2018 a été très intense du fait des réajustements de la réforme du collège. Cependant, le travail effectué par l'aide-documentaliste a permis de mener de front la gestion du CDI et un accueil de qualité. Le coenseignement s'est développé ainsi qu'une réflexion approfondie sur la méthodologie. La première semaine du mois de juillet a permis de nombreuses réunions avec des collègues de discipline pour préparer de nouveaux projets afin de favoriser la réussite scolaire. Ces nouveaux projets forment de nouveaux axes de travail pour l'année 2018/2019.

Les principaux axes de travail de l'année scolaire 2017/2018 sont respectés :

- ✔ la formation des élèves de sixième,
- ✔ la formation des élèves de cinquième,
- ✔ la formation des élèves de quatrième,
- ✔ la formation des élèves de troisième,
- ✔ la mise en place de l'EPI niveau 3ème,
- ✔ le catalogage de tous les livres de fiction grâce au travail de l'aide documentaliste
- ✔ l'acquisition d'une autonomie dans le travail scolaire pour l'élève,
- ✔ la collaboration avec les enseignants,

Demande de matériel à prévoir : l'achat de mobilier pour favoriser le travail autonome des élèves, le remplacement de postes informatiques

Annexe 1

La formation pour le niveau 6ème

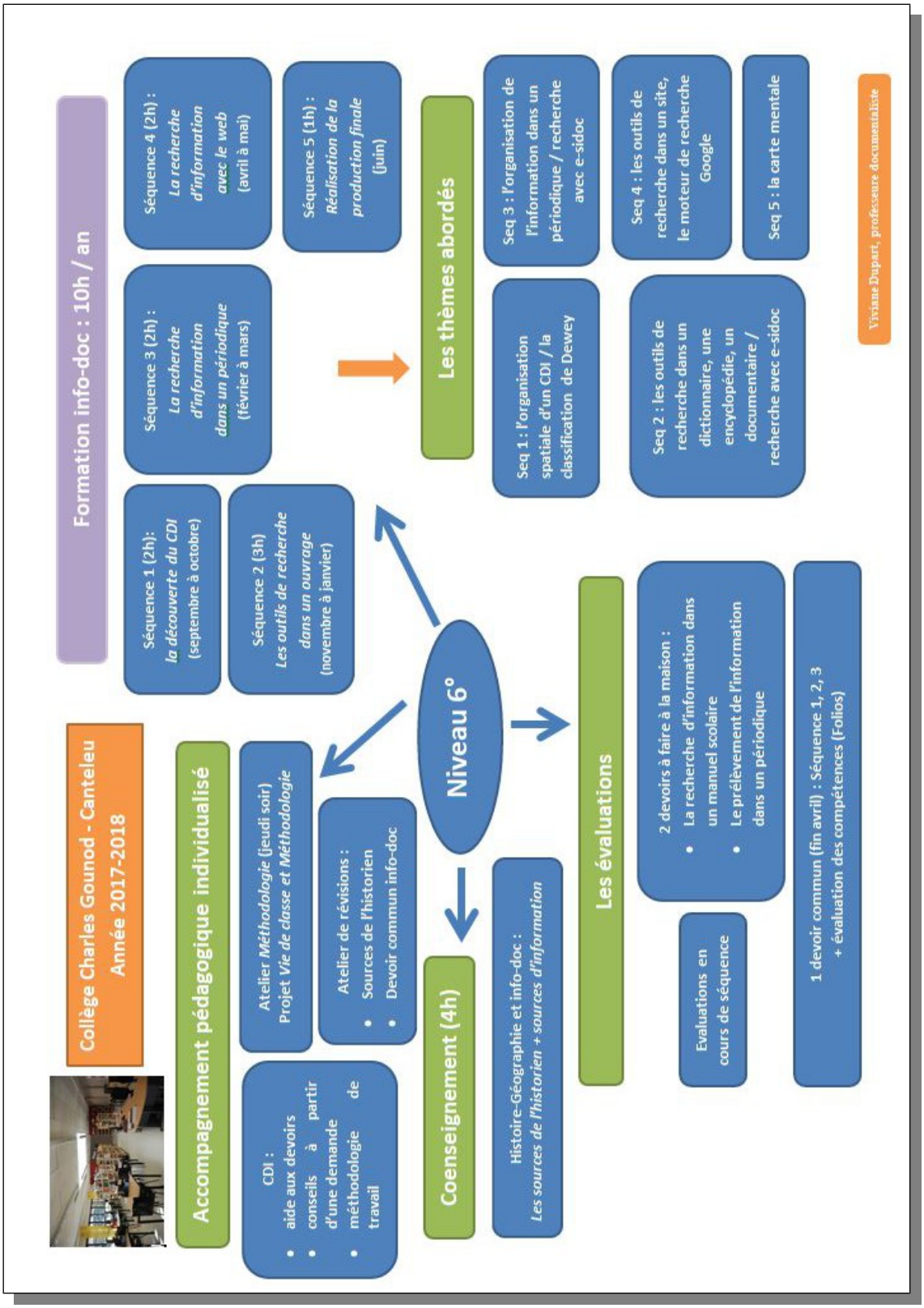

Annexe 2

La formation pour le niveau 5ème

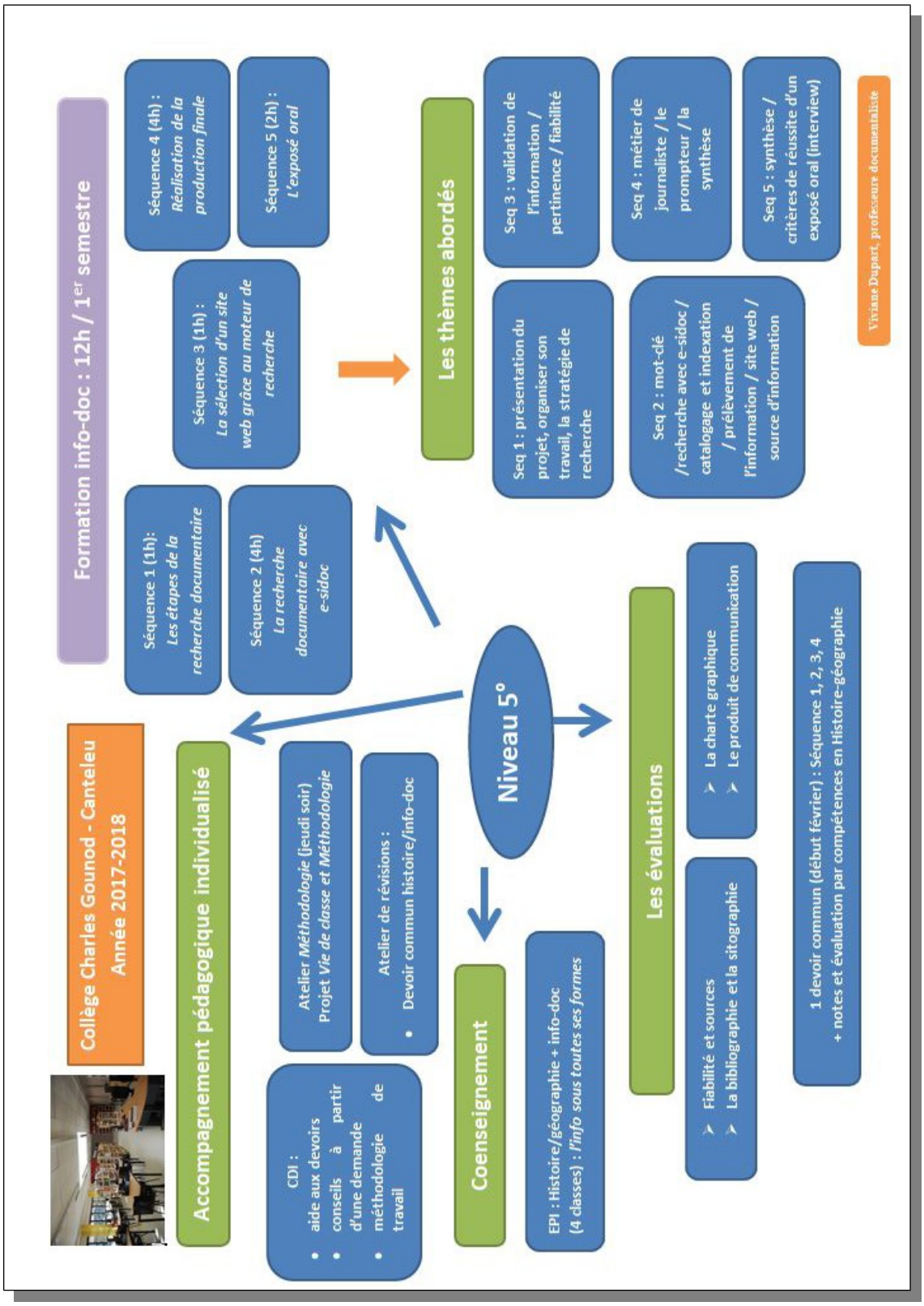

Annexe 3

La formation pour le niveau 4ème

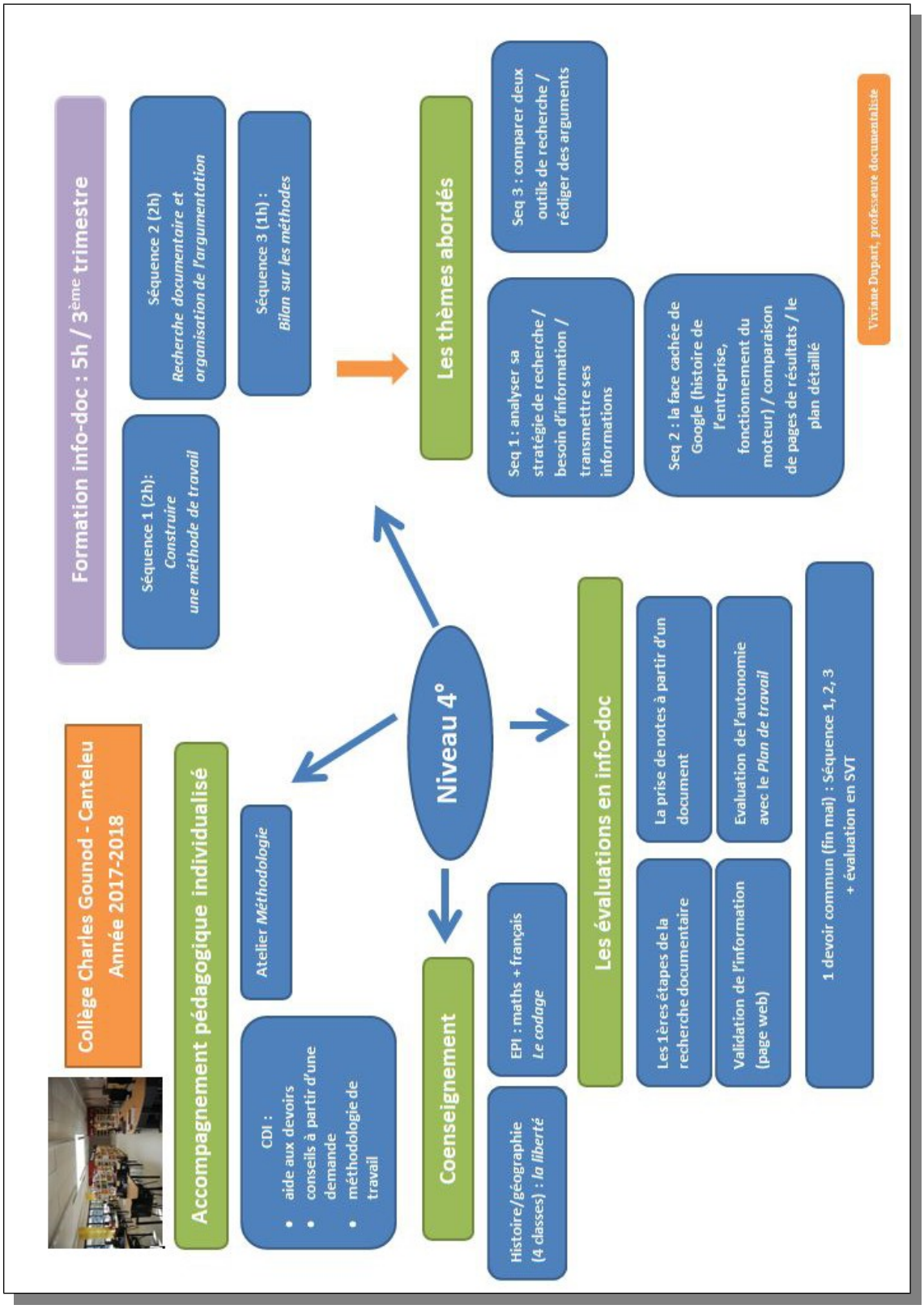

Annexe 4

La formation pour le niveau 3ème

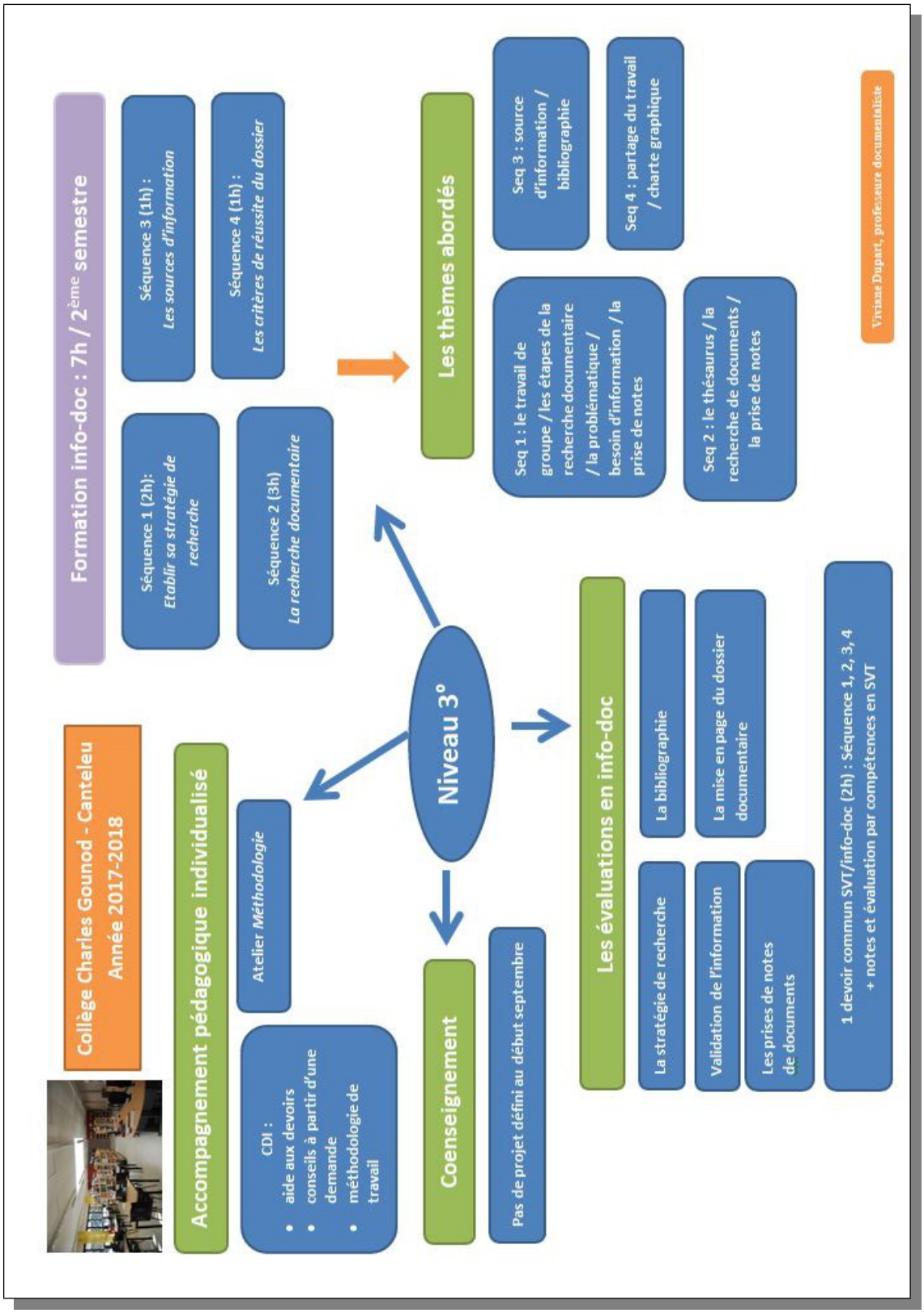

Annexe 5

FOLIOS / PARCOURS Citoyen

FORMATION (10h) : INFORMATION-DOCUMENTATION

NIVEAU 6ème / année scolaire : 2017-2018

Nom : ……

Prénom : ……

Classe : 6°

Absences aux cours en info-doc :……..

PÉRIODE	CONTENU	RÉSULTATS
septembre	Test pour définir le profil d'apprentissage lors de l'heure de vie classe	☐ point fort : le visuel ☐ point fort : l'auditif ☐ point fort : le corporel ☐ test non effectué
septembre octobre	S'organiser pour venir au CDI pour ranger les fiches d'aide dans le porte-vue de méthodologie et réaliser la page de présentation : *Champion(ne) de la Méthodologie*	**Compétence transversale (TRANS 14) :** Organiser son travail personnel et faire preuve d'initiative ☐ maîtrise insuffisante ☐ très bonne maîtrise
octobre novembre	**Evaluation en classe :** Savoir repérer les éléments d'identification d'un livre (titre, auteur, éditeur, collection)	**Compétence de fin de cycle 3 (en info-doc) :** Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage ☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise
novembre décembre	Vérifier le porte-vues et le respect des consignes de travail (page de présentation, fiches rangées, définition recopiée, exercice sur l'encyclopédie complété).	**Compétence transversale (TRANS 14) :** Organiser son travail personnel et faire preuve d'initiative ☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise
janvier	**Evaluation 1 :** La recherche d'information dans un manuel scolaire	**Compétence de fin cycle 3 :** Utiliser les médias, les outils de recherche et traiter l'information ☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise
avril	**Evaluation 2 :** Le prélèvement de l'information dans un périodique	**Compétence en EMI :** Utiliser des documents de vulgarisation scientifique ☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise
mai	**Devoir commun en info-doc :** séquence 1, séquence 2, séquence 3	**Compétence de fin cycle 3 :** Utiliser les médias, les outils de recherche et traiter l'information ☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise
Fin de 6ème : Niveau d'acquisition des compétences et des connaissances		
☐ maîtrise insuffisante ☐ maîtrise fragile ☐ maîtrise satisfaisante ☐ très bonne maîtrise	**OBSERVATIONS :**	

Viviane DUPART, professeure-documentaliste, Collège Gounod, Canteleu, 2016/2017

Annexe 6

L'INFO SOUS TOUTES SES FORMES

pour les 5èmes

Présentation du projet : Devenez envoyé spécial !

Votre mission sera de réaliser un reportage sur un personnage célèbre au cours de l'Histoire s'étant battu pour l'égalité dans un domaine précis (ex : la société, la politique, la culture, le sport...).

Deux supports de communication devront être réalisés :

- **production intermédiaire :** réaliser une document de synthèse sous forme de carte mentale ou de plan détaillé

- **production finale :** réaliser une interview sous forme d'un *ENVOYÉ SPÉCIAL* à l'aide de son équipe de journalistes.

ORGANISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Matériel demandé : utiliser le porte-vue de méthodologie *(champion/championne de la méthodologie)*

Durée :

- période 1 : de novembre 2017 à janvier 2018 (recherche documentaire et document de synthèse)
- période 2 : de janvier 2018 à mars 2018 (réalisation de l'interview)

PÉRIODE	CONTENU
novembre/décembre	Séquences 1,2,3 : la recherche documentaire, le prélèvement de l'information, les sources d'information
semaine du lundi 18/12 au jeudi 21/12	**Evaluation :** remise du questionnaire complété + la bibliographie
janvier/février	Séquence 4 : la préparation de l'interview + la réalisation du document de synthèse
février	**Evaluation :** devoir commun sur les séquences 1,2,3
février /mars	Séquence 5 : envoyé spécial

Cet EPI fait donc l'objet d'évaluations tout au long de l'année. Il pourra aussi être présenté en 3ème lors de l'oral du DNB.

Signature de l'élève signature du responsable légal

Annexe 7

PROGRAMMATION -VIE DE CLASSE

Constats :

- des difficultés pour l'élève à réinvestir et à transférer les connaissances et les compétences acquises
- des problèmes liés à l'organisation du travail personnel, à la compréhension des consignes et à l'apprentissage des leçons
- des difficultés à investir le métier d'élève

Objectifs :

- permettre à chaque élève de développer ses compétences pour apprendre efficacement
- développer la confiance en soi et mieux se connaître pour élaborer sa stratégie d'apprentissage
- développer un parcours commun pour l'heure de vie de classe

Constituants :

- Mme Dupart, professeure -documentaliste
- Mme Guaillion, professeure d'Histoire/Géographie
- Mme Lalibergue, professeure d'Histoire/Géographie

Outil pédagogique :

- porte-vues *Devenir un champion de la méthodologie*
- affichage communication dans les salles de classe et le CDI
- classeur *Suivi de cohorte élève* disponible en salle des professeurs
- classeur *Méthodologie dans le cadre des heures de vie de classe* disponible au CDI

Méthodologie

ensemble des méthodes et des techniques
pour apprendre efficacement et réussir à l'école !

DÉROULEMENT DES HEURES DE VIE DE CLASSE ET DE LA MÉTHODOLOGIE

légende :

- Heure de vie de classe
- Intervention à destination des parents
- Méthodologie individualisée
- EMC

Période du Trimestre	LE CONTENU POUR LE NIVEAU 6ème
Jeudi de la rentrée	*Analyses diagnostiques* - *Questionnaire n°1 : De CM2 au collège* - *Questionnaire n°2 : Connaître son profil de perception sensorielle*
1er cours d'histoire	*Matériel* Distribuer courrier n°1 pour les parents : *Champion d'un diplôme de la méthodologie*
La première semaine de septembre	*Atelier méthodologie* - Analyse des 2 questionnaires (urgence : le questionnaire n°1) - Par classe, sélectionner 6 élèves bénéficiant du coup de pouce. *Attend vos premières élèves.* Distribuer courrier n°2 - Définir 3 sessions (2 élèves/classe) + informer les parents
Avant la réunion pour les parents de 6ème	*Analyse du questionnaire n°1* communiquée à la direction et aux professeurs principaux
	Rappel pour les professeurs d'histoire/géo : - Chaque élève met dans son porte-vue la 1re de couverture et complétera à la main nom et prénom. Le porte-vue reste dans la classe dans un premier temps. - Mettre dans chaque porte-vue le sommaire pré-rempli
Cours d'EMC	*Programme EMC* - Comprendre l'organisation du collège - Comprendre en quoi l'emploi du temps organise la vie du collégien et permet d'anticiper la gestion du travail personnel (rappel sur la gestion du cartable et des devoirs etc.)
Adapter à l'emploi du temps de l'élève	*Atelier méthodologie - séance 1* - Organiser l'emploi du temps pour le travail personnel (entretien individuel → recueil de données) - Savoir noter les devoirs dans l'agenda

Mardi heure de vie de classe Les 2ème semaines de septembre	*Gestion de l'administratif et essentiel* Le professeur principal gère son heure comme il le souhaite (exemple : bilan des premiers jours de cours, gestion administrative...)
Adapter à l'emploi du temps de l'élève	*Atelier méthodologie - séance 2* - Apprendre à repérer ses qualités et ses défauts (→ les progrès) - Prendre conscience du temps de travail personnel (estimation du temps passé pour effectuer ses devoirs)
Adapter à l'emploi du temps de l'élève	*Atelier méthodologie - séance 3* - Définir les moyens d'actions pour progresser - Organiser sa semaine de travail sur 15 jours (entretien individuel) : réflection sur le travail donné, le fraction moment du travail pour anticiper et mémoriser
2ème heure de vie de classe Fin septembre début octobre	*Les profils d'apprentissages* A partir du questionnaire n°2 : *Connaître son profil de perception sensorielle* - distribuer porte-vue de méthodologie - communication des résultats + article d'okapi (repérer son profil) - réflection sur le mot : APPRENDRE - distribuer les fiches sur les sensoriels/profils - compléter la fiche (A3) *Adapter ses méthodes de travail* *convoquer seul si possible avec professeur principal, prof d'histoire ou prof-doc*
Réunion parents/profs	*Atelier parents 6ème - Analyse* Questionnaire à destination des parents sur les difficultés rencontrées : EDT, cartable, devoirs etc. Quels sont leurs besoins ?
Début octobre	*Apprendre une leçon* Dans le cadre du devoir commun sur *les sources de l'historien*, des ateliers de révisions sont proposés sur le temps du midi pour les DP et le soir (mardi et jeudi soir pour les externes). L'objectif est de montrer comment apprendre une leçon efficacement et avec plaisir.
Parents/profs	*Apprendre une leçon* Début octobre, communication auprès des parents des ateliers de révisions (courrier n°3) demande de l'accord parental.
	Atelier méthodologie – bilan personnalisé Plusieurs modes de communication sont possibles pour transmettre le bilan en fonction des difficultés rencontrées par l'élève : - bilan écrit communiqué aux parents - rendez-vous au collège - entretien téléphonique

Vendredi avant les vacances	*Devoir commun 6ème : les sources de l'historien* Devoir permettant de dégager les problèmes de lecture de consigne et/ou d'apprentissage des leçons
3ème heure de vie de classe Juste avant ou après les vacances de Toussaint	*Lecture de consigne* - Réflexion sur le sens des consignes. A quoi sert une consigne ? - Travailler sur les 3 verbes de consignes par discipline (jeu de la bonne pioche)
Adapter à l'emploi du temps de l'élève	*Atelier méthodologie - séance 1,2,3* nouveau groupe
Retour des vacances de la Toussaint	*Réalisation d'une page de présentation en respectant une charte graphique* **Consigne :** A l'aide de la fiche guide distribuée en cours d'information documentaire, réaliser la page de présentation du porte-vue *Devenir un champion en méthodologie* et celle pour l'information-documentaire.
Novembre	*Atelier parents 6ème – J'accompagne mon enfant* Répondre aux besoins des parents (thématiques diverses). Temps d'échanges. Intervention possible de personnels de l'établissement : professeur de SVT et infirmière (pour l'hygiène de vie), personne ressource (pour Anses, l'addiction etc.)
Adapter à l'emploi du temps de l'élève	*Atelier méthodologie - séance 1,2,3* nouveau groupe
3ème heure de vie de classe Janvier/février	*Le vivre ensemble* - Définition de la gentillesse + devenir le maître de la bienveillance ; - Qui me touche dans mon corps ? (cf programme de SVT) - Le respect garçon-fille

Période du Trimestre	LE CONTENU POUR LE NIVEAU 6ème
Vendredi avant les vacances	*Ateliers de Noël - Le projet Janus (2h)* Réalisation d'une campagne de photographies : - les différences identités (légale, personnelle, numérique) - réflection sur qui est mon modèle ? Moi et moi ?
Fin d'année mai/juin	*La connaissance de son corps* Intervention du planning familial : sexualité, contraception, à qui s'adresser.

En complément de ces différents dispositifs

Atelier Méthodologie au CDI

Tout au long de l'année scolaire, un atelier est proposé aux élèves le jeudi soir de 16h30 à 17h25 au CDI. Il est animé par Mme Dupart (professeure documentaliste) et Mme Guaillion (professeure d'Histoire-Géographie). Il se construit à partir des besoins des élèves ou des demandes d'enseignants concernant une difficulté liée à l'organisation à la méthodologie pour des élèves ciblés. Il débute mi-septembre jusque début juin.

Au C.D.I, les fiches de méthodologie sont disponibles en libre service pour tous les élèves (organiser son travail personnel hebdomadaire, l'agenda, la recherche documentaire, la biographie d'un personnage etc.)

Classeurs : la méthodologie en maths

Deux professeurs de mathématiques, M. Arbé et Mme Heusinger effectuent un travail de réflexion sur la lecture de consigne en mathématiques et le vocabulaire. Des classeurs de méthodologie sont en cours de construction (rangés en salle des professeurs). L'objectif est de proposé aux élèves une banque d'exercices axés sur la compréhension des consignes selon différents niveaux de difficultés.

La cohérence dans le vocabulaire

Depuis 2 ans, un travail interdisciplinaire est en cours parmi de nombreux enseignants pour développer un vocabulaire commun quelque soit la discipline (histoire-géographie, français, anglais, mathématique, physique, science de la vie et de la terre et information-documentaire). L'objectif est de permettre aux élèves de se référer les mapping-strategy et d'expliquer le sens des consignes.

Le dispositif Devoirs faits

Les modalités et la mise en œuvre n'ont pas été définis à cette date.

Les besoins pour soutenir ses actions

Pour la réussite de ce programme, trois enseignantes sont mobilisées pour :

- la conception des cours et des enquêtes,
- l'analyse des données récoltées,
- l'animation des différents ateliers de méthodologie et de l'heure de vie de classe,
- le suivi individuel des élèves,
- la rencontre avec les parents,
- la communication auprès de l'équipe pédagogique et de la direction.

Pour permettre une adaptation efficace aux différentes temporalités (rythmes complexes), il faudrait pour :

- Mme Dupart (professeure-documentaliste) : 17h supplémentaires (cours individualisé en fonction de l'emploi du temps de l'élève, enquêtes et analyses, entretien individualisé) + 20h pour l'ouverture du CDI le mardi et jeudi de 16h30 à 17h25 (déjà acté en 2016/2017 : 1/2 IMP + 13 HSE soit l'équivalent de 20h)
- Mme Guaillion (professeure d'histoire-géographie) : 17h supplémentaires (atelier du jeudi soir + cours individualisé en fonction de l'emploi du temps de l'élève)
- Mme Lalibergue (professeure d'histoire-géographie) : 17h supplémentaires (cours individualisé en fonction de l'emploi du temps de l'élève)

SYNTHÈSE

- Consommation en HSE pour la méthodologie : **50 HSE pour 3 professeurs + 20 HSE** ouverture du CDI (pour la professeure documentaliste)
  OU
- **1/3 IMP répartie entre les 3 professeurs + 20 HSE** (ouverture du CDI)
  OU
- **1 IMP répartie entre les professeurs d'histoire/géo** (pour Mme Dupart : **1 IMP + 13 HSE** (ouverture du CDI)

Une réflexion par la direction et un choix doivent être effectués pour savoir si des moyens financiers sont disponibles pour courir l'ensemble du projet à destination de tous les élèves du collège Charles Gounod.

Annexe 8

Je deviens un aide-documentaliste en herbe !

Nom : …….. Prénom : …….. Classe : ….

Pour cette année ……., je m'engage à permettre un accueil de qualité au CDI. Je souhaite devenir un aide-documentaliste afin d'aider ponctuellement les élèves mais aussi donner un coup de main concernant la gestion du CDI.

Je choisis mes missions d'aide -documentaliste :

□ **Mission n°1 :** aider les élèves concernant l'usage des PC (ouvrir sa session, enregistrer un travail, insérer une image, imprimer…)

□ **Mission n°2 :** transmettre une information à un service spécifique (accueil, gestion, direction…)

□ **Mission n°3 :** ranger les documents du CDI (livres, périodiques, les archives), effectuer le prêt, aider à l'inventaire en fin d'année si besoin

□ **Mission n°4 :** organiser des expositions en fonction de mes centres d'intérêts en créant une installation ou une exposition.

Quels sont les avantages pour moi ?

N°1 : Je peux valider des compétences pour le parcours citoyen.
N°2 : Je suis une personne référente pour mes camarade, un peu comme un tuteur.
N°3 : Je bénéficie de droits supplémentaires par rapport aux autres usagers du CDI (participer à la commande de livres, emprunter les dernières nouveautés en priorité, accéder au CDI même si celui-ci est fermé à cause d'un cours…)

Signature de l'élève signature de Mme Dupart, professeure documentaliste

Annexe 9

Analyse du fonds documentaire

ANALYSE DU FONDS DOCUMENTAIRE

Les indicateurs sont issus de l'outil statistique, disponible avec le logiciel BCDI en août 2018.

Rappel : Dans les indicateurs reposant sur le critère *Exemplaire*, les notices de pages web ne sont pas prises en compte. Le CDI est abonné aux Mémodocnets pour le niveau collège.

Recherche en **Exemplaires**

Champ colonne | Champ ligne

Valeurs colonne | Valeurs ligne

Exemplaires

multi-valué !

	TOUT
Documentaire	3379
Fiction	3152
VIDE	2255
TOTAL	8786

Répartition des exemplaires de document selon le type de nature : documentaire ou fiction.

Le champ vide correspond aux documents cumulant les deux types de nature (docu-fiction) et les séries d'exemplaires .

Analyse : Un rapport équilibré entre la part des fictions et du documentaire.

Recherche en **Exemplaires**

Champ colonne | Champ ligne | Champ cumul

Valeurs colonne | Valeurs ligne | Titre

(31/08/2018) Recherche en Exemplaires ((tout sauf Exemplaires.Temp. E. = ~oui ~) et ((Date saisie E. >31/1
ou (Série =Ex. de série)) ; 8788 fiches trouvée(s).

Répartition des Exemplaires selon le champ Support et selon le champ Cote E.

Exemplaires **Cote E.**

Support

	0-	1-	2-	3-	4-	5-	6-	7-	8-	9-
Périodique	4							2		3
Livre	54	92	86	379	269	404	217	394	513	552
Brochure							15			
Cédérom				1		4	2	2	2	1
Disque compact								19	100	3
DVD-ROM	1			1		3	2			
DVD-vidéo	1		1	23		22	15	45	8	29
Multisupport										1
Valise, boîte										
TOTAL	60	92	86	404	269	435	251	482	623	589

Répartition des exemplaires de document selon le type de support pour les documentaires

Analyse : Sur l'ensemble du fonds documentaire, la répartition du contenu correspondant aux classes de la Dewey s'élabore selon les pourcentages suivants :

000 Généralités : 1,29 %
100 Philosophie-psychologie : 1,32%
200 Religion : 1,23%
300 Sciences sociales : 5,81%
400 Langues : 3,87 %
500 Sciences : 6,26 %
600 Sciences Appliquées : 3,61 %
700 Arts : 6,21 %
800 Littérature : 9,96 % (inclus les pièces de théâtre, la poésie, les romans en anglais = fiction)
900 Histoire Géographie : 8,47%

En terme de pourcentage, les documents issus des sciences humaines, sciences et sciences appliquées sont majoritairement représentés. Les connaissances scientifiques étant un domaine qui évolue très rapidement, les périodiques disponibles au CDI sont la source principale d'informations ainsi que les pages web.

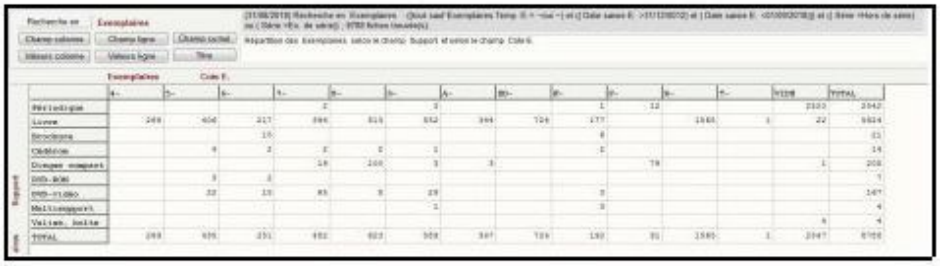

Répartition des exemplaires de document selon le type de support pour les fictions

Analyse : Sur l'ensemble du fonds documentaire, la répartition du contenu correspondant aux récits s'élabore selon les pourcentages suivants :

Bandes dessinées : 10,42 %
Albums de jeunesse : 4,99 %
Récits (romans, contes, autobiographies…) : 22,53 %

En terme de pourcentage, les récits sont majoritaires. Le choix des bandes dessinées s'appuie sur la qualité du scénario, des illustrations et du message transmis par le récit. Quelques BD correspondent aux envies précises des collégiens. Concernant les albums de jeunesse, les élèves découvrent un rapport pertinent et complexe entre le texte et l'illustration. C'est aussi un ouvrage qu'ils lisent à leurs frères et sœurs plus jeunes. Enfin, de nombreux albums de jeunesse permettent d'aborder des thématiques importantes (guerre, décès, relation familiale, jalousie, colère...)

Recherche en **Exemplaires**

Champ colonne | Champ ligne

Valeurs colonne | Valeurs ligne

Exemplaires

Support	TOUT
Périodique	2542
Livre	5824
Brochure	21
Cédérom	14
Disque compact	205
DVD-ROM	7
DVD-vidéo	167
Multisupport	4
Valise, boîte	4
TOTAL	8788

Répartition des exemplaires de document selon le type de support

Analyse : Les livres (fiction et documentaire) représentent plus de la majorité des documents. Les périodiques correspondent à 1/3 du fonds documentaire. Les documents multimédias financés par la subvention du conseil général représentent environ 2 %.

ANALYSE DU PRÊT

Les indicateurs sont issus de l'outil statistique, disponible avec le logiciel BCDI en août 2018

Prêt en 2017/2018

Prêts

Cote E. / Exemplaires	TOUT
0-	12
1-	24
2-	10
3-	36
4-	15
5-	32
6-	40
7-	99
8-	70
9-	57
A-	49
BD-	485
K-	1
P-	2
R-	223
VIDE	147
TOTAL	1302

Recherche en Prêts

Champ colonne | Champ ligne | Ch

Valeurs colonne | Valeurs ligne

Prêts

Cote E. / Exemplaires	TOUT
0-	5
1-	29
2-	11
3-	73
4-	29
5-	144
6-	51
7-	125
8-	131
9-	59
A-	146
BD-	594
K-	2
P-	2
R-	291
T-	1
VIDE	105
TOTAL	1798

Pour chaque niveau, plus de la moitié des élèves sont venus emprunter au moins une fois un document.

Les 15 élèves, dont le niveau n'est pas renseigné, sont soit des élèves inscrits en FLS soit ayant quitté l'établissement mais qui ont encore des documents à rendre.

500 prêts supplémentaires ont été effectués. Une dynamique de prêt est donc instaurée auprès des usagers du CDI notamment les élèves.

Taux d'emprunteurs élèves par Niveau

Niveaux	Nombre d'élèves	Nombre d'emprunteurs	%
	15	2	13,33
3	81	68	83,95
4	90	76	84,44
5	95	83	87,37
6	61	58	95,08
F	1	1	100
S	2	2	100
Total	345	290	84,06

Annexe 10

Statistiques concernant l'accueil au CDI

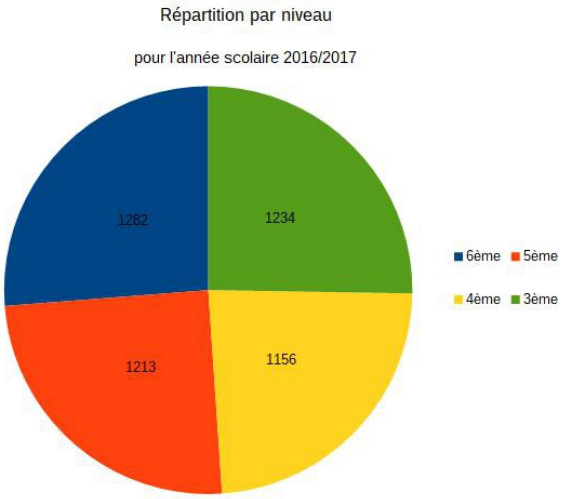

Depuis l'année 2016/2017, tous les niveaux sont venus presque à part égale au CDI pendant les heures de permanence. Les élèves de 4ème et de 3èmes ont gardé l'habitude de venir dans ce lieu de ressources et d'aide ! Après 11 ans au sein de ce collège, voici une jolie victoire !

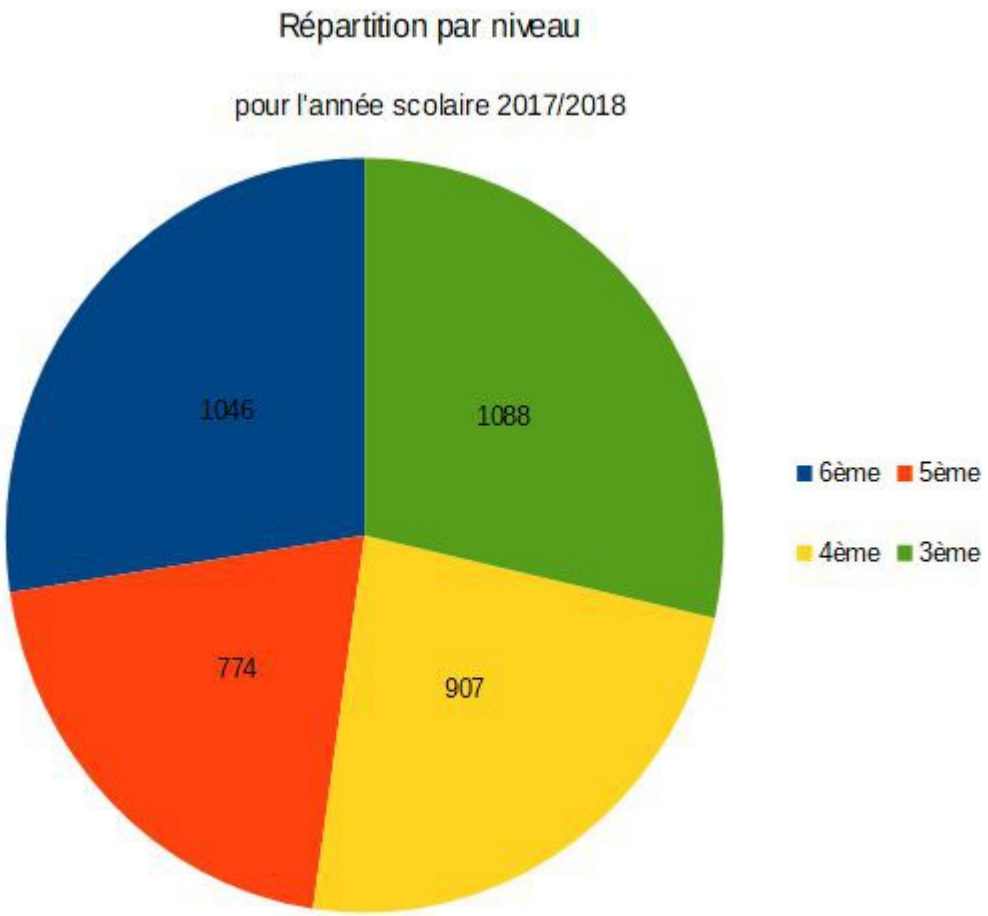

Tableau récapitulant le nombre d'élèves qui sont venus au CDI durant l'année scolaire 2017/2018

	6ème	5ème	4ème	3ème	Total par semaine
Semaine 1	59	37	35	52	183
Semaine 2	25	22	34	54	135
Semaine 3	16	9	45	29	99
Semaine 4	22	14	28	17	81
Semaine 5	21	31	21	15	88
Semaine 6	26	26	3	29	84
Semaine 7	72	40	16	74	202
Semaine 8	5	0	14	12	31
Semaine 9	54	32	44	55	185
Semaine 10	82	35	11	57	185
Semaine 11	30	29	17	15	91
Semaine 12	6	18	9	15	48
Semaine 13	25	42	51	37	155
Semaine 14	26	36	37	28	127
Semaine 15	46	14	48	44	152
Semaine 16	34	19	41	42	136
Semaine 17	12	23	10	35	80
Semaine 18	27	28	15	49	119
Semaine 19	12	19	4	28	63
Semaine 20	31	14	22	64	131
Semaine 21	18	9	48	36	111
Semaine 22	42	36	46	34	158
Semaine 23	28	38	19	43	128
Semaine 24	37	32	23	49	141
Semaine 25	51	31	79	41	202
Semaine 26	27	20	39	0	86
Semaine 27	22	8	12	11	53
Semaine 28	62	34	53	41	190
Semaine 29	36	20	12	12	80
Semaine 30	48	34	46	33	161
Semaine 31	25	19	25	10	79
Semaine 32	19	5	0	27	51
Total des élèves	1046	774	907	1088	3815

Comparatif de la fréquentation du CDI sur deux ans

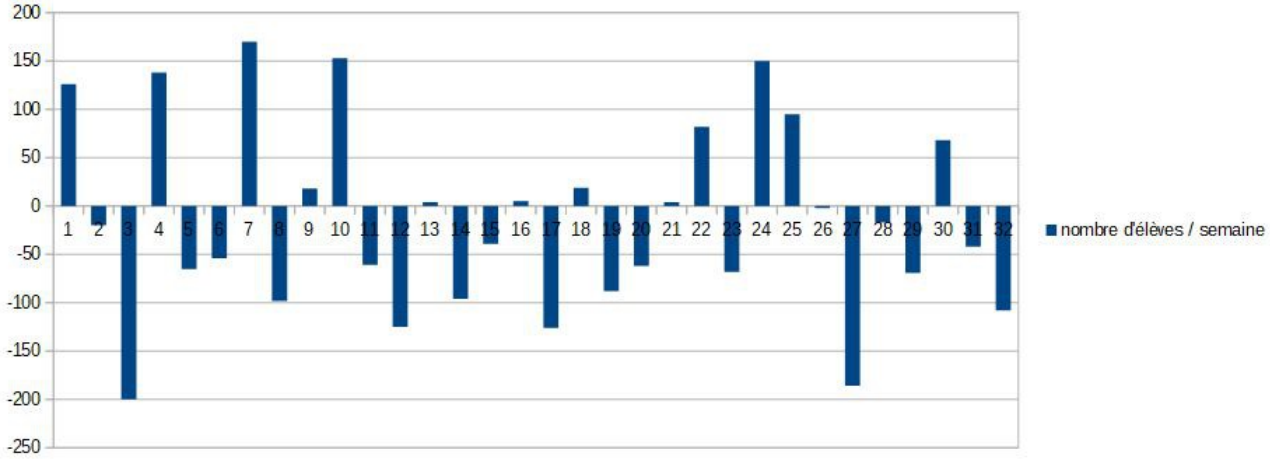

Nombre d'élèves accueillis pour l'année 2017/2018 comparaison avec l'année 2016/2017

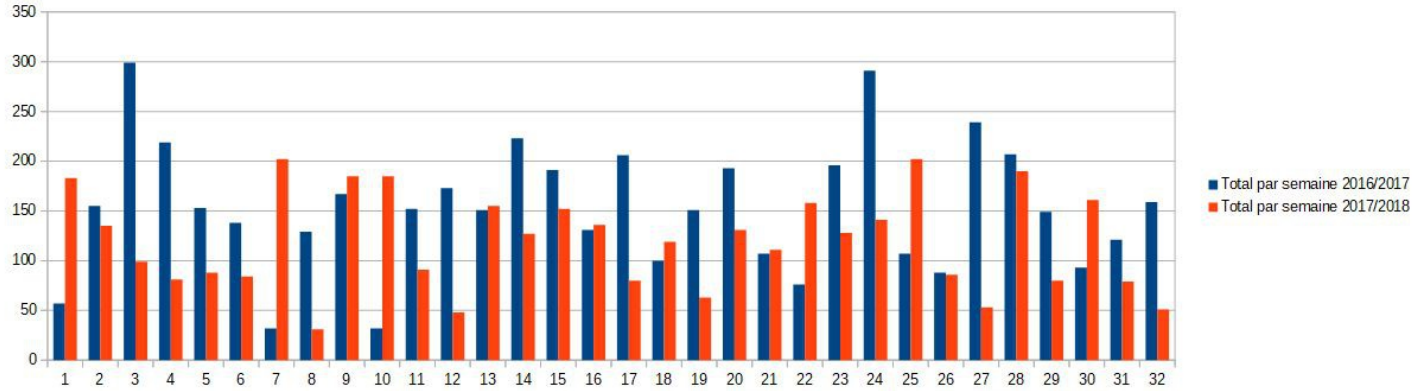

La baisse tendancielle de fréquentation s'explique par la mise en place du dispositif *Devoirs faits*. En effet, pendant les heures de permanence, les élèves avaient le choix d'aller au CDI, de rester en permanence ou d'être aidés par un adulte dans le cadre des devoirs faits.

Nombre d'heures de formation (formation information-documentation, coenseignement, vie de classe…) : 180 heures